

6 Suisse

→ suisse.20min.ch

20 secondes

Polanski sous enquête

JUSTICE Même si la plainte a été déposée à Saint-Gall, c'est la justice bernoise qui examinera les accusations d'agression sexuelle sur mineure portées contre Roman Polanski. Les faits auraient été commis en 1972 dans le chalet du cinéaste à Gstaad (BE).

Espions du ciel prêtés

BERNE L'armée fournira aux gardes-frontière le coup de pouce nécessaire en matière de surveillance avec des hélicoptères munis de caméras thermiques. L'Administration fédérale des douanes a donc renoncé hier à se tourner vers des privés.

Procédé pas prohibé

SCHWYZ Le Ministère public du district de March clôt une enquête concernant des abonnements de films pornographiques sur portable. Les personnes concernées s'étant vu demander leur adresse via natel, cette manière de faire n'est pas illégale.

La droite refuse de serrer la vis face à l'homophobie

BERNE La gauche et le centre soutiennent le projet d'étendre la norme pénale antiraciste aux crimes contre les gays.

Faut-il condamner l'homophobie au même niveau que le racisme? C'est ce que demande une norme pénale revisitée, dont la consultation s'est terminée hier. Elle permettrait de poursuivre quelqu'un pour ses propos discriminants, ou de condamner plus lourdement une agression à caractère homophobe. «C'est juste une question de droits humains, assène son auteur, Mathias Reynard (PS/VS). Face aux chiffres dramatiques des agressions homophobes ou des tentatives de suicide chez les LGBT, on se rend compte



Plusieurs pays punissent les crimes et propos contre les LGBT. -KEY

«Un climat homophobe peut faire d'énormes dégâts, notamment sur les jeunes. Il faut condamner les propos attisant la haine»

Mathias Reynard (PS/VS)
Conseiller national et initiateur de la révision de la norme pénale antiraciste

«S'ils sont atteints dans leur intégrité physique ou leur honneur, les homosexuels ont déjà la possibilité de déposer une plainte»

Philippe Bauer (PLR/NE)
Conseiller national membre de la commission des affaires juridiques

qu'il faut pouvoir condamner les propos appelant à la haine et le motif aggravant d'une attaque.» Le PS, les Verts et le PDC soutiennent le texte, tout comme la Conférence des procureurs de Suisse. Cette dernière rappelle que la révision doit concerner les déclarations publiques, pas celles tenues à la table du bistrot par exemple.

L'UDC a toujours été opposée à la norme et à sa révision, estimant superflu de citer chaque critère de discrimination dans la loi. Le PLR juge aussi que la révision va trop loin. «Le Code pénal est fait pour défendre les victimes quelle que soit leur orientation sexuelle, rappelle Philippe Bauer (PLR/NE). Ce texte ne changera rien, ce qu'il faut c'est éduquer les enfants à la tolérance.» -RMF/ATS

PUB



iPhone 8 gratuit. Seulement chez Salt.

Tout illimité en Suisse pour seulement 59.-/mois.



Pour les premiers 2'000 abonnés.

À la conclusion d'un nouvel abonnement Plus Swiss Young pour 24 mois. Frais d'activation y compris carte SIM: 49.-. iPhone 8 64 Go sans abonnement: 639.-.



Salt.
Smart. Swiss.